

## Argentat-sur-Dordogne. La gestion des cours d'eau planifiée

Argentat-sur-Dordogne. Vers un nouveau plan pluriannuel de gestion pour les cours d'eau de la Dordogne moyenne.

Publié le 15 mai 2025 à 06h00

1 commentaire



Une réunion sur le terrain. © Droits réservés

Dans le cadre de l'élaboration du Plan pluriannuel de gestion (PPG) « Dordogne moyenne, petits affluents et Maronne aval », les élus de la commission de bassin ont été conviés à deux journées d'échanges fin avril. Ces rencontres ont été organisées par Jean-Michel Teulière, vice-président du Syndicat mixte départemental de la moyenne et de la Célé Aval (SMDMCA), en collaboration avec Lionel Dufau, technicien rivière référent sur ce bassin.

Le PPG est un outil stratégique essentiel qui vise à restaurer et préserver la qualité écologique des cours d'eau, conformément aux objectifs de la directive-cadre européenne sur l'eau. Il permet également d'inscrire les actions du SMDMCA dans le cadre du programme de financement de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

L'objectif de ces journées était multiple : présenter aux élus le diagnostic des cours d'eau réalisé par le technicien, échanger sur les enjeux identifiés et recueillir les avis des élus, identifier d'éventuelles problématiques supplémentaires à intégrer, hiérarchiser les priorités d'intervention.

Ces échanges marquent une étape essentielle dans la coconstruction du futur PPG, qui couvrira une période de dix ans.

### Finaliser fin 2025

D'autres sessions de concertation seront prochainement organisées avec les partenaires techniques du syndicat ainsi que la profession agricole. L'ambition, finaliser d'ici fin 2025 un plan de gestion partagé, réaliste et adapté aux enjeux spécifiques du territoire.